

groupe bénéficie d'une relative autonomie sur le plan de l'emploi : 0,7 emploi pour 1 actif, ce qui est supérieur à la moyenne. Le niveau des équipements est bon avec 80 % de communes ayant plus de 20 équipements et services. L'habitat collectif est important pour répondre aux besoins d'une population composée d'ouvriers, avec un taux assez élevé d'étrangers. La croissance démographique est assez significative (+0,9 % par an), mais s'est réduite de moitié d'un recensement à l'autre. Ces communes connaissent un processus de vieillissement (forte proportion de retraités et faibles arrivées de jeunes),

Méthodologie

La typologie des espaces ruraux franciliens a été réalisée sur un ensemble de 1 036 communes. Ont été exclues la partie centrale de l'agglomération parisienne et une dizaine de villes telles que Mantes, Meaux, Provins, Etampes,... jugées trop urbaines au regard de critères de densité. Les 24 variables retenues couvrent les champs de la démographie, de l'emploi, de l'habitat et de la construction, de la mobilité des habitants, des revenus et des groupes sociaux. Les distributions des variables ont été standardisées par l'analyse factorielle, la classification a été réalisée par la méthode des « nuées dynamiques », à partir des coordonnées sur les 6 premiers axes qui totalisent 65 % de la variance. La dénomination des groupes exprime leur singularité, mais ne rend pas compte de toutes leurs caractéristiques. ■



sans doute en raison du départ d'une partie de leurs habitants vers des zones plus rurales où ils accèdent à la propriété. Deux faits permettent de les qualifier de pôles ruraux : un tiers de leur surface est encore agricole (mais les exploitants font moins de 0,2 % de la population) et on y trouve de nombreux chefs-lieux de cantons périphériques de la région. Toutefois figurent dans ce même groupe des grosses communes résidentielles de la proche couronne.

Centres urbains anciennement urbanisés (groupe VI)

Ce groupe compte 39 communes localisées à proximité de l'agglomération centrale dont la densité moyenne dépasse 2 000 hab/km². Il s'agit de centres urbains dont la croissance est aujourd'hui devenue très faible, qui vieillissent et perdent de la population active, où le chômage est relativement élevé, la proportion de population de nationalité étrangère est au double de la moyenne. L'habitat locatif y est très représenté (36 %) et un tiers des actifs travaille à l'extérieur de la commune. La place de l'agriculture y est devenue minime en superficie comme en emploi.

Pôles d'emploi spécifiques (groupe VII)

Ce groupe, constitué de 22 communes de taille assez modeste (2 700 hab), se singularise par un potentiel d'emploi qui dépasse très largement les ressources de la main-d'œuvre locale (4,7 emplois pour 1 actif), malgré la forte croissance de la population active résidente. La construction neuve y a été très forte, la croissance démographique aussi. Il s'agit de pôles

d'emploi spécifiques à fonction régionale (voire nationale), qui se sont localisés dans des communes autrefois rurales à la périphérie de l'agglomération parisienne, à l'image de Roissy.

Communes atypiques (groupe VIII)

Ce groupe, qui n'est composé que de cinq communes, a enregistré entre 1990 et 1999 une croissance démographique forte (près de 20 % par an) qui les a fait basculer brutalement d'un statut de communes rurales vers une situation de forte urbanisation.

Participant à l'organisation et à la gestion de l'espace, l'agriculture a sa place dans chacun de ces groupes. Elle doit toutefois s'adapter à ces contextes spécifiques et contribuer au développement d'ensemble de l'espace rural. ■

Le contenu de ce 4-pages est extrait de l'étude Dynamique territoriale de l'agriculture et de l'espace rural en Ile-de-France, réalisée par la SEGESA. Celle-ci a été financée par la direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France, dans le cadre des travaux préparatoires à la révision du SDRIF. Elle a été co-pilotée par le service statistique de la DRIAF. Ces données ont aussi fait l'objet d'une présentation dans l'Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France produit par l'IAURIF et la DRIAF.

Pour en savoir plus

- Dynamique territoriale de l'agriculture et de l'espace rural en Ile-de-France. Etude SEGESA, DRE-DRIAF Ile-de-France, 2005.
- Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France, DRIAF-IAURIF, 2004.
- Recensement agricole 2000. Agreste Ile-de-France n°57, 59/60, mars et décembre 2002.

Agreste Ile-de-France - Novembre 2005

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE DE STATISTIQUE AGRICOLE
18, avenue Carnot
94234 Cachan cedex
Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45

Directeur de publication : Catherine Geslain-Lanéelle
Rédacteur en chef : Jean-Marie Stephan
Rédacteurs : JC Bontron, JM Stephan
Composition : SRSA Ile-de-France
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246 - 1803 ISBN : 2-11-091296-0

Numéro 80 - Novembre 2005

Des campagnes franciliennes variées sous influence urbaine

Dans un contexte général de périurbanisation, les campagnes franciliennes conservent une grande diversité. Une analyse statistique à partir de données socio-économiques identifie huit groupes de communes, dont cinq présentent un caractère rural encore marqué. Ces derniers regroupent 76 % des communes et 6,5 % de la population. Les terres agricoles y sont encore bien présentes, mais la population agricole y est devenue très minoritaire.

La typologie des communes d'Ile-de-France marquées par la ruralité a été établie sur la base d'une vingtaine de critères socio-économiques. Cinq groupes ont des caractéristiques rurales plus fortes que la moyenne : population et densité démographique faibles, présence de terres agricoles. Les trois autres sont plus urbains.

Le rural traditionnel francilien (groupe I)

Ces communes sont les plus proches du rural traditionnel bien qu'elles aient des traits liés au contexte urbain de l'Ile-de-France qui les rendent assez

nettement différentes du rural moyen français. C'est le cas pour la densité de population qui est le double de la moyenne nationale. Ce groupe est composé de communes assez petites (750 habitants), peu attractives (solde migratoire pratiquement nul), marquées par le vieillissement (20 % de retraités). L'habitat est à 94 % individuel et les résidences secondaires sont au taux le plus élevé des différents groupes identifiés (14,2 %). Leur nombre régresse dans la période récente sous la pression des demandes pour l'habitat permanent. Ce sont les communes les moins bien pour-

Trois communes sur quatre sont marquées par la ruralité

| Groupe | Communes | | Population 1999 | |
|---|--------------|-------------|---------------------|------------|
| | Nombre | % | millier d'habitants | % |
| I Rural traditionnel francilien | 246 | 19,2 | 109,3 | 1,0 |
| II Rural résidentiel des classes moyennes | 294 | 23,0 | 282,2 | 2,6 |
| III Rural résidentiel aisé | 203 | 15,8 | 20,9 | 0,2 |
| IV Bourgs ruraux nouvellement attractifs | 95 | 7,4 | 59,8 | 0,5 |
| V Pôles ruraux et périurbains | 132 | 10,3 | 236,5 | 2,2 |
| Groupes ruraux | 970 | 75,7 | 708,7 | 6,5 |
| VI Centres urbains anciens | 39 | 3,0 | 668,7 | 6,1 |
| VII Pôles d'emploi spécifiques | 22 | 1,7 | 215,5 | 2,0 |
| VIII Communes atypiques | 5 | 0,4 | 185,7 | 1,7 |
| Groupes à caractères urbains | 66 | 5,2 | 1 069,9 | 9,8 |
| Communes exclues | 245 | 19,1 | 9 173,4 | 83,8 |
| Total Ile-de-France | 1 281 | 100 | 10 952 | 100 |

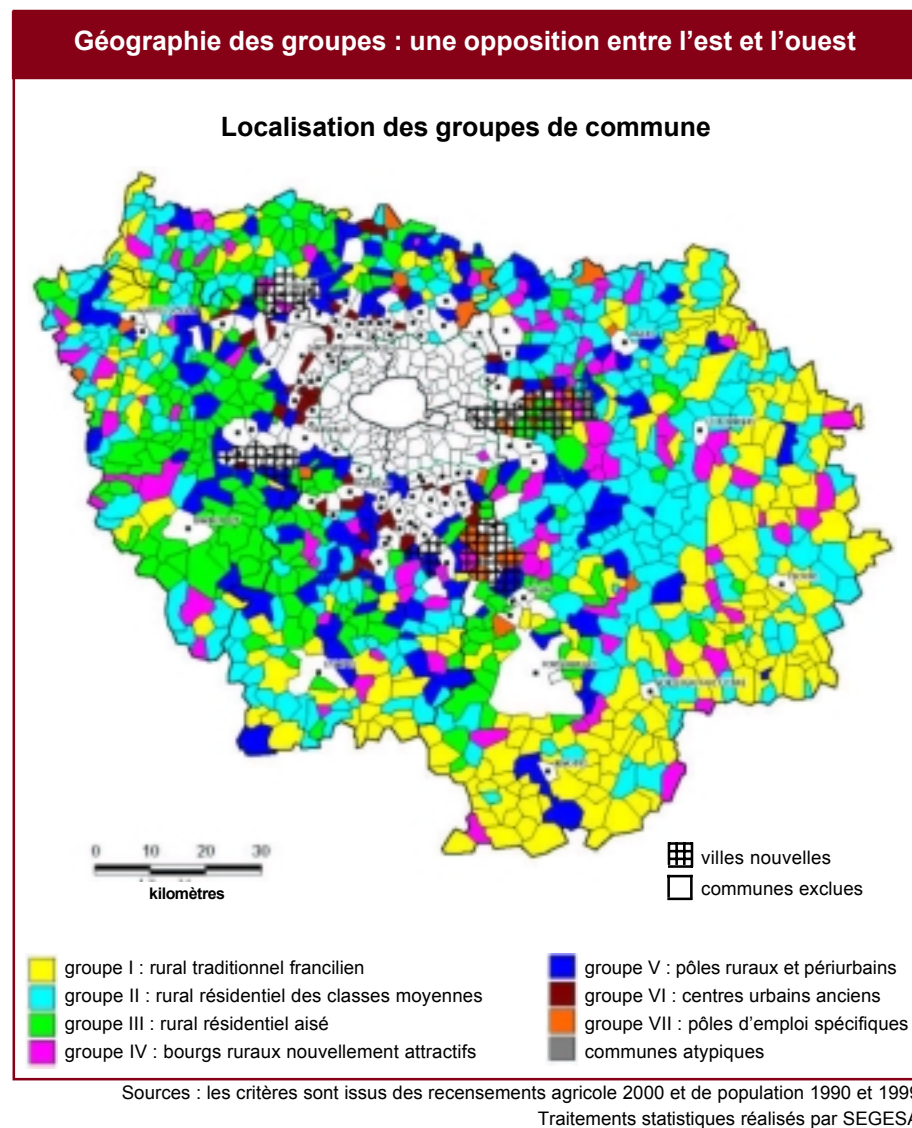
Source : SEGESA, recensement agricole 2000 et recensements de la population 1990 et 1999

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

vues en équipements et services, près de 40 % d'entre elles ayant au maximum deux commerces ou services. Leur structure sociale, marquée par une forte présence des retraités, se transforme : un rajeunissement est en cours et les agriculteurs sont maintenant cinq fois moins nombreux que les ouvriers. La mobilité devient la règle puisque 40 % de la population de 1999 n'habitaient pas dans la commune en 1990 et moins de 20 % des actifs actuels travaillent sur place. Les 246 communes de ce groupe se situent pour l'essentiel aux franges est de la Seine-et-Marne (périphérie de la Brie jusqu'au Gâtinais) où elles constituent un ensemble contigu. On les trouve aussi dans la partie sud d'Etampes et dans quelques secteurs des vallées de la Seine et de l'Epte.

Rural résidentiel des classes moyennes (groupe II)

Il est le plus important en nombre avec 294 communes qui ont une densité de 100 habitants/km² ce qui les place du côté du rural. C'est aussi le plus agricole en termes d'espace avec 63 % de terres agricoles (mais pas en population). Les communes y sont plutôt petites (800 habitants), avec un niveau d'équipement qui n'est pas meilleur que dans le groupe I. Ce qui les distingue, c'est la croissance démographique qui y a été vive entre 1982 et 1990 (+3 % par an), mais s'est ralentie après 1990 (1,2 % par an). L'accueil de jeunes ménages, en lien avec l'accession à la propriété, est à l'origine de cette croissance. L'habitat individuel domine et compte peu de logements locatifs. Les gains de jeunes et d'actifs sont très élevés. C'est ici que la pro-



portion d'ouvriers est la plus forte (12 % des habitants), et c'est aussi l'ensemble le plus dépendant de l'extérieur pour l'emploi, avec seulement un emploi local pour deux actifs résidents. Ces derniers travaillent dans les pôles d'emploi de la grande couronne. Ces communes se situent dans la moitié ouest de la Seine-et-Marne entre les villes nouvelles et la frange plus rurale. On les trouve aussi dans la partie sud de l'Essonne et à l'extrémité nord-ouest de la région. En définitive, il y coexiste une agriculture forte et une fonction résidentielle diffuse.

Rural résidentiel aisé (groupe III)
Ce groupe, dont les communes ont

environ 1 000 habitants, peut sembler à certains égards voisin du précédent, notamment pour la dynamique récente de la construction et la croissance démographique. Mais il s'agit de communes rurales « aisées », comme en témoigne la forte proportion de cadres, le faible taux de chômage, le taux élevé de résidences individuelles et la très faible place du locatif. Les retraités contribuent à ces apports car la croissance de la population des moins de 20 ans est inférieure à la croissance globale, contrairement aux autres types. L'équipement de base y est du même ordre que dans les groupes précédents, avec 7 équipements par commune. La proportion d'agriculteurs y est de

moitié inférieure, il est vrai que les terres agricoles n'occupent ici que la moitié du territoire, laissant une large place à la forêt. Les 203 communes qui le composent sont surtout situées dans les Yvelines et le Hurepoix, autour de la forêt de Fontainebleau et dans le Vexin, en liaison avec les emplois tertiaires de l'ouest parisien.

Bourgs ruraux nouvellement attractifs (groupe IV)

Ce groupe est composé de communes demeurées rurales qui ne comptent

qu'à peine plus de 1 100 habitants, dont le territoire est pour plus de 60 % consacré à l'agriculture et dont le niveau d'équipement reste modeste (8 équipements). Mais c'est ici que se réalise la croissance la plus forte dans la période récente hors villes nouvelles (4 % par an). C'est aussi le seul groupe dont le taux de croissance s'est accru d'un recensement à l'autre, grâce à des gains migratoires très élevés. Les nouveaux arrivants semblent être des jeunes ménages de catégorie modeste avec

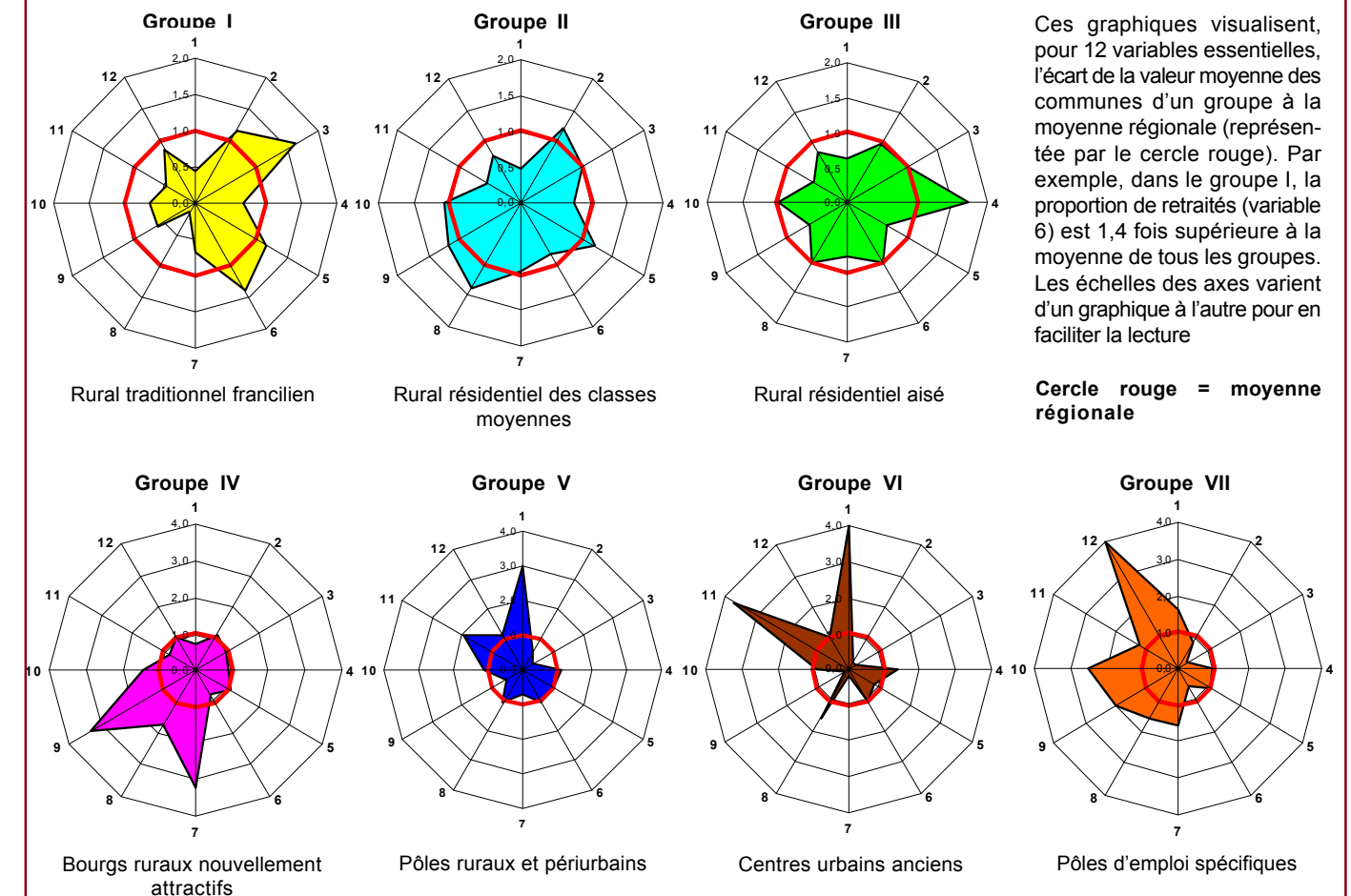
enfants qui font construire (taux élevé de constructions neuves). L'autonomie d'emploi est assez bonne (3 emplois locaux pour 5 actifs résident), grâce à la présence d'activités locales. Il s'agit de communes dispersées sur le territoire régional, y compris dans la grande périphérie de l'agglomération.

Pôles ruraux et périurbains (groupe V)

Fort de 132 communes dont la taille moyenne est de 5 000 habitants, ce

Caractéristiques des habitants et dynamisme démographique déterminent les groupes

Profils des groupes de communes pour les principales variables



Liste des variables

- | | | |
|---|--------------------------------------|--|
| 1 : population communale 1999 | 5 : % ouvriers 1999 | 9 : variation population active occupée 90-99 |
| 2 : place de la surface agricole (2000) | 6 : % retraités 1999 | 10 : % logements construits après 82 (en 1999) |
| 3 : % résidences secondaires 1999 | 7 : variation de la population 90-99 | 11 : % logements collectifs 1999 |
| 4 : % cadres et professions intellectuelles supérieures | 8 : solde migratoire annuel 90-99 | 12 : autonomie d'emploi 1999 |

Sources : les critères sont issus des recensements agricole 2000 et de population 1990 et 1999. Traitements statistiques réalisés par SEGESA